

Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque :

www.revueithaque.org



Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : <http://www.revueithaque.org>

Pour citer cet article : **Rossi, M. (2016) « Présentation du dossier : L'éthique animale », *Ithaque*, 18, p. 53-57.**

URL : <http://hdl.handle.net/1866/13349>

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr>



Dossier sur l'éthique animale

Mot de présentation

Mauro Rossi

L'intérêt pour l'éthique animale connaît depuis quelques années une croissance exponentielle, tant dans l'opinion publique que dans les cercles philosophiques. D'une part, une série importante de livres¹ et de documentaires² a contribué à sensibiliser le grand public aux enjeux éthiques soulevés par l'utilisation des animaux non humains dans l'industrie de la viande, de l'habillement, du divertissement, ainsi que dans l'expérimentation médicale. D'autre part, le débat philosophique concernant la nature et les fondements de nos obligations vis-à-vis des animaux non humains, initialement polarisé autour de l'opposition entre l'utilitarisme de Peter Singer³ et la théorie des droits de Tom Regan⁴, s'est enrichi de nouvelles voix et approches. Des auteurs s'identifiant à peu près à toutes les principales théories éthiques et politiques contemporaines font désormais partie du débat.

Nous pouvons identifier au moins deux facteurs à la base du regain d'intérêt pour l'éthique animale en philosophie. Premièrement, de plus en plus acceptée est l'idée selon laquelle les animaux non humains sont des sujets de « considérabilité morale » à part entière et que nous avons des devoirs directs, et non seulement indirects⁵,

¹ Voir, par exemple, Safran Foer, J. (2009), *Eating Animals* ; et, au Québec, Desaulniers, E. (2011), *Je mange avec ma tête: Les conséquences de nos choix alimentaires*.

² Voir, par exemple, *Earbblings*, 2005 ; *Food Inc.*, 2008 ; et *Cowspiracy*, 2014.

³ Singer, P. (1975), *Animal Liberation* ; Singer, P. (1993), *Practical Ethics* (2nd ed.)

⁴ Regan, T. (1983), *The Case for Animal Rights*.

⁵ Les devoirs directs sont des devoirs que nous avons *envers* quelqu'un. Les devoirs indirects sont des devoirs qui *concernent* quelqu'un. Par exemple, le devoir de ne pas casser les pattes d'un chat peut être conçu comme un

envers eux⁶. Ainsi, plusieurs auteurs considèrent que l'un des tests pour évaluer la plausibilité d'une théorie morale ou politique consiste à examiner la manière dont cette théorie envisage le traitement des animaux non humains (ainsi que d'autres individus vulnérables, comme les enfants et les personnes gravement handicapées). Cela a obligé les défenseurs de théories morales historiquement importantes, mais inamicales à l'idée de l'existence de devoirs directs envers les animaux non humains – par exemple, l'éthique kantienne et le contractualisme – à repenser les fondements mêmes de leurs théories et à identifier de nouvelles façons d'accorder une place aux devoirs susmentionnés au sein de leurs théories⁷.

Deuxièmement, plusieurs philosophes ont remis en question l'approche « par capacité » traditionnelle, selon laquelle le seul facteur moralement pertinent pour déterminer nos obligations envers les animaux non humains serait celui des capacités que ces derniers possèdent. Ces philosophes défendent une approche plus « relationnelle », selon laquelle les différentes relations que les animaux non humains entretiennent avec les êtres humains génèrent des obligations morales spéciales. Cette approche, qui nourrissait déjà plusieurs théories d'éthique animale féministes, a récemment inspiré des théories fortement novatrices, comme la théorie « contextualiste » de Clare Palmer⁸ et celle plus « politique » de Sue Donaldson et Will Kymlicka⁹. Cette dernière, en particulier, a contribué à restructurer

devoir envers le chat (ex. un devoir de ne pas lui causer de la souffrance gratuite) ou comme un devoir envers le « propriétaire » du chat (ex. un devoir de ne pas endommager sa propriété). Le premier cas est un exemple de devoir direct vis-à-vis du chat et le deuxième un exemple de devoir indirect.

⁶ Il faut mentionner que certains auteurs (ex. Carruthers, 1992 ; Cohen dans Cohen and Regan, 2001) continuent de nier l'existence de devoirs directs envers les animaux non humains. Cependant, cette idée devient de plus en plus minoritaire parmi les philosophes qui se sont penchés sur le sujet.

⁷ Voir les travaux de Korsgaard (2004, 2011), pour l'éthique kantienne ; et ceux de Rowlands (2009), pour le contractualisme.

⁸ Palmer, C. (2010), *Animal Ethics in Context* ; Palmer, C. (2011), "The Moral Significance of the Distinction Between Domesticated and Wild Animals"

⁹ Donaldson, S. et Kymlicka, W. (2011), *Zoopolis: A Political Theory of Animal Rights*.

certains des débats centraux en éthique animale comme des débats d'éthique sociale et politique, plutôt que d'éthique individuelle.

C'est à l'exploration de ces différentes théories d'éthique animale contemporaines qu'a été consacré le séminaire de cycles supérieurs, tenu à l'UQAM à l'automne 2015, duquel proviennent les articles dans ce dossier. Parmi les nombreux textes qui méritaient d'être publiés, j'en ai sélectionné trois, dont je vais maintenant offrir une brève présentation.

Les mouvements activistes en défense des animaux non humains ont traditionnellement pris la forme de mouvements de « libération animale ». Sous-jacente à ces mouvements est l'idée que les animaux non humains ont un intérêt à être libérés et, plus généralement, à être libres. Mais de quel intérêt s'agit-il exactement ? Est-ce un intérêt intrinsèque ou un intérêt purement instrumental ? En d'autres termes, la liberté est-elle bonne en soi pour les animaux non humains ou est-elle seulement un moyen pour l'obtention d'autres choses bonnes en soi pour eux ? Alasdair Cochrane¹⁰ a récemment défendu la dernière thèse, à laquelle s'est opposée, dans sa réponse à Cochrane, Valéry Giroux¹¹. Dans son article, « Intérêt et droit à la liberté des animaux non-humains », Véronique Tremblay prend position dans le débat entre Cochrane et Giroux. Elle apporte des nuances importantes à l'argument de Giroux en faveur du caractère intrinsèque de l'intérêt des animaux non humains à être libres, mais elle s'accorde avec Giroux pour dire que la liberté (négative) des animaux non humains devrait être protégée en tout temps.

Une autre thèse centrale en éthique animale est celle selon laquelle un nombre important d'animaux non humains est capable de ressentir de la douleur et possède donc un intérêt à ne pas souffrir. Dès lors, la question suivante se pose : avons-nous un devoir d'empêcher la souffrance animale, du moins quand elle atteint des proportions considérables ? Si cela est le cas, ne s'ensuit-il pas que nous avons également le devoir d'intervenir dans la nature afin d'empêcher la prédation animale, considérant la quantité de souffrance qu'elle génère ? Une conclusion de ce genre semblerait absurde. Pourtant, elle semble être impliquée par plusieurs théories en

¹⁰ Cochrane, A. (2009), "Do Animals Have an Interest in Liberty?"

¹¹ Giroux, V. (2015), « Le droit à la liberté des animaux sensibles ».

éthique animale, à la lumière de certaines idées au fondement même de ces théories¹². Dans son article, « La prédation: un problème pour le conséquentialisme en éthique animale ? », Samuel Caron examine cette question par rapport à la théorie conséquentialiste. Il soutient que, contrairement à d'autres théories éthiques, le conséquentialisme possède les ressources pour répondre de manière satisfaisante au défi philosophique que pose la prédation animale.

La théorie « contextualiste » proposée par Clare Palmer offre une solution différente au problème de la prédation. Palmer défend la thèse selon laquelle nous avons des devoirs distincts envers les animaux domestiques et les animaux sauvages, en raison de différentes relations que nous entretenons avec ces deux catégories d'animaux non humains. En particulier, Palmer soutient que nous avons des devoirs d'assistance seulement envers les animaux domestiques, mais pas envers les animaux sauvages. Dans son article, « Distinction morale entre animaux sauvages et non-sauvages : une critique de l'approche contextuelle de Clare Palmer », Sophia Rousseau-Mermans remet toutefois en question le critère de démarcation du « sauvage » proposé par Palmer et montre que ce dernier produit soit des zones d'indétermination soit des résultats contre-intuitifs.

Pour terminer, j'aimerais remercier tou-te-s les participant-e-s au séminaire, les auteur-e-s des trois articles, ainsi que l'équipe d'*Ithaque* pour avoir contribué à la réalisation de ce dossier en éthique animale.

Bibliographie

- Carruthers, P. (1992), *The Animals Issue*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Cochrane, A. (2009), "Do Animals Have an Interest in Liberty?" *Political Studies*, vol. 57, p. 660-679.
- Cohen, C. et Regan, T. (2001), *The Animal Rights Debate*. Lanham, Rowman and Littlefield
- Desaulniers, E. (2011), *Je mange avec ma tête : Les conséquences de nos choix alimentaires*. Montréal, Stanké

¹² Voir Sapontzis, S. (1987), *Morals, Reason, and Animals*, pour une présentation du problème.

- Donaldson, S. et Kymlicka, W. (2011), *Zoopolis: A Political Theory of Animal Rights*. Oxford, Oxford University Press.
- Giroux, V. (2015), « Le droit à la liberté des animaux sensibles », Dans M. Pinque (dir.), *Bêtes humaines ? : pour une révolution végétale*. Paris: Autrement.
- Korsgaard, C. (2004), “Fellow Creatures: Kantian Ethics and Our Duties to Animals”, Dans Grethe B. Peterson (dir.), *The Tanner Lectures on Human Values*, vol. 25/26. Salt Lake City: University of Utah Press.
- Korsgaard, C. (2011), « Interacting with Animals: A Kantian Account », Dans T. Beauchamp et R.G. Frey (dir.), *The Oxford Handbook of Animal Ethics*, pp. 91-118. Oxford, Oxford University Press.
- Palmer, C. (2010), *Animal Ethics in Context*. New York, Columbia University Press.
- Palmer, C. (2011), “The Moral Significance of the Distinction Between Domesticated and Wild Animals”, Dans T. Beauchamp et R.G. Frey (dir.), *The Oxford Handbook of Animal Ethics*, pp. 701-725. Oxford, Oxford University Press.
- Regan, T. (1983), *The Case for Animal Rights*. Berkeley, University of California Press.
- Rowlands, M. (2009), *Animal Rights: Moral Theory and Practice*. New York, Palgrave Macmillan.
- Safran Foer, J. (2009), *Eating Animals*. New York, Little Brown.
- Sapontzis, S. (1987), *Morals, Reason, and Animals*. Philadelphia, Temple University Press.
- Singer, P. (1975), *Animal Liberation*. New York, Ecco.
- Singer, P. (1993), *Practical Ethics* (2nd ed.). Cambridge, Cambridge University Press.